

Arboriculture

En bref

L'arboriculture regroupe toute la production des arbres fruitiers.

Fortement concurrencé par les pays limitrophes, ce secteur répond aux exigences de qualité du marché et à la nécessité d'offrir à la vente des fruits toujours plus goûteux, plus beaux. La satisfaction du consommateur, le développement de la production fruitière intégrée, les procédures de contrôle... poussent le secteur arboricole à

plus de services, plus d'innovation, plus de création... ainsi qu'à une meilleure conduite des vergers.

Parallèlement, gros consommateur de main d'oeuvre saisonnière, ce domaine d'activité demande aux salariés permanents des compétences en encadrement, de solides connaissances du végétal, mais également des capacités en gestion et en logistique.



Zoom sur

Arboriculture

- En constante évolution, l'arboriculture est un secteur vivant qui mise sur l'avenir, avec la création de variétés plus gustatives (comme la pomme « pinklady » ou la poire « Angelys »), de signes de qualité (labels, AOC, IGP...).
- Face à la concurrence très active du marché des fruits au niveau mondial, les producteurs français, au delà d'une production de grande consommation, se positionnent sur des segments de marché qui offrent aux consommateurs des produits et des services différents.
- Au niveau de l'Union Européenne, la France est au 3^{ème} rang (derrière l'Italie et l'Espagne) en terme de volume produit (source : Eurostat).
- 18 300 exploitations avec une superficie de 134 000 ha (hors olives) dont 6 100 sont spécialisées (source : FNP-Fruits). La pomme occupe toujours la première place de la production fruitière en France (57 %), viennent ensuite la pêche et la nectarine. Certaines espèces fruitières connaissent une progression de leur surface de verger (pomme, prune et olive) (source : enquête structure 2007).

L'emploi dans la filière

56 000 actifs équivalents temps plein participent à la production fruitière. 45% de la main d'oeuvre est familiale, 39% est saisonnière, 16% est permanente.

La récolte des fruits représente l'essentiel des activités des travailleurs saisonniers (66 %), suivie par la taille des arbres (12 %), le conditionnement des fruits (10 %), et l'éclaircissage (9 %).

La majorité des salariés en arboriculture fruitière est concentrée sur trois régions spécialisées : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Pays de la Loire.

(source : Enquête structure Agreste 2007).

en chiffres





Les enjeux & les impacts sur les métiers et les emplois



- **Les exigences croissantes de la satisfaction du consommateur** et de l'environnement, le développement de la production fruitière intégrée (PFI) et les démarches qualité (traçabilité, certification produit...) obligent à un respect des divers cahiers des charges et des procédures de contrôle.
- **La réduction des délais de commandes** du client au producteur et leur segmentation (petites séries, conditionnements spécifiques...) introduisent des fonctions nouvelles dans le domaine de la logistique (gestion des intrants, des commandes, des expéditions).
- **Le secteur arboricole est un gros consommateur de main d'oeuvre saisonnière.** De plus en plus souvent, les salariés permanents exercent une fonction d'encadrement et de formation des saisonniers.
- **Le nombre d'exploitations productrices et les surfaces de fruits bio ont plus que doublé** depuis 2007. Grâce à ce rythme de conversion très soutenu, la part des surfaces de fruits bio dans les surfaces fruitières nationales est passée de 4,6% en 2007 à 11,7% en 2011.





Les principaux métiers de l'arboriculture

Les dénominations retenues sont les plus fréquemment rencontrées. Cependant, elles peuvent varier d'une région géographique à l'autre.

Deux types d'activités existent : le verger (plantation, entretien, récolte des fruits), la station (réception, conditionnement, expédition des fruits). Certaines entreprises intègrent les deux. Pour les producteurs de fruits, les activités relevant de la station sont mises en oeuvre dans le cadre d'une coopérative ou d'une société d'expédition.

● **Agent arboricole**

Ses activités sont principalement liées à l'entretien et à la production du verger. Il effectue les travaux manuels (taille, éclaircissage, cueillette, pose des filets para-grêle) et contribue à la mise en place et au suivi de l'irrigation des vergers. Dans certaines organisations, il observe les maladies et effectue des comptages de parasites. Il réalise les travaux mécanisés (désherbage, traitements phytosanitaires) et assure l'entretien courant du matériel. Selon la taille de l'entreprise, l'agent arboricole peut travailler à la station.

● **Agent de conditionnement**

Il travaille à la station et participe aux opérations de tri, de calibrage, de conditionnement et d'expédition des fruits.

● **Chef d'équipe**

Agent arboricole expérimenté, celui-ci assure l'encadrement, l'organisation du travail et la formation des travailleurs saisonniers, voire d'une équipe de travailleurs permanents.

● **Chef de culture, Responsable de station**

Ils ont une fonction de gestion, d'organisation des travaux et d'encadrement de personnel. Le premier travaille dans le verger. Le second intervient dans la station.

● **Responsable qualité**

Il s'assure de l'efficacité et de l'actualisation du système qualité. Il encadre l'équipe chargée des opérations de mesure de la qualité (échantillonnage, analyse, enregistrements...).

● **Responsable commercial**

Il est chargé de la commercialisation des produits. Il réalise des études de marché et définit la gamme de produits. Il assure les contacts avec la clientèle, notamment pour le déclenchement des commandes et des expéditions.

Ces deux derniers emplois se rencontrent soit dans les entreprises arboricoles, soit dans des structures collectives (groupement de producteurs, coopérative...).





Jeunes en orientation, l'accès aux diplômes et aux formations

L'enseignement agricole général, technologique et professionnel peut être intégré, par voie initiale, dès la classe de 4^{ème}. Il permet d'accéder à tous les niveaux de diplômes.

Il relève du Ministère de l'Agriculture :

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)
1 ter avenue de Lowendal - 75007 PARIS

Tél. : 01.49.55.45.29

www.enseignement-agricole.agriculture.gouv.fr

Enseignement agricole public
www.educagri.fr

Enseignement agricole privé

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)
www.cneap.fr

Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education
et d'Orientation (UMFREO)
www.mfr.fr

Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP)
www.maformationagricole.com

La formation professionnelle au service des salariés de l'agriculture

La formation professionnelle permet de s'adapter à un poste de travail, de renforcer des compétences, de sécuriser des parcours professionnels, d'évoluer d'un emploi à un autre.

Le FAFSEA finance :

• **la formation professionnelle des salariés,**

ainsi que 3 dispositifs ouverts aux demandeurs d'emploi :

• **Contrat de professionnalisation,**

• **Préparation opérationnelle à l'emploi (POE),**

• **Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles (ADEMA).**

Structure de proximité présente sur 22 sites régionaux, le FAFSEA, par son action, contribue à développer l'emploi qualifié en France.

Pour découvrir les dispositifs existants, contactez votre délégation régionale FAFSEA.

www.fafsea.com

Les principales formations

Niveau V

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA**
Productions horticoles, spécialité Productions fruitières
- **Brevet Professionnel Agricole**
Travaux des productions horticoles, spécialité Arboriculture fruitière

Niveau IV

- **Baccalauréat professionnel BAC PRO**
Productions horticoles
Technicien conseil vente de produits de jardin
- **Brevet professionnel BP**
Responsable d'atelier de productions horticoles
- **Bac technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant**
- **Certificat de spécialisation**
Production cidricole

Niveau III

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA**
Production horticole
- **Certificat de spécialisation**
Responsable technico-commercial : fruits et légumes

Niveau II

- **Licence professionnelle**
Productions végétales : productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures
Management Européen d'une station fruitière et légumière
- **Ingénieur horticole, Ingénieur en agriculture**

Mieux connaître le secteur...

Fédération Nationale des Producteurs
de Fruits - FNPF

Tél. : 01.53.83.48.75

www.fnpfruits.com

FranceAgriMer

Tél. : 01.73.30.33.00

www.franceagrimer.fr

